

**Conseil d'administration n°22
séance du 20 novembre 2024**

**Délibération n° 2024-11.18 relative au Budget initial pour 2025
de l'École de l'air et de l'espace**

(Dans l'attente de la décision attributive de financement 2025 de l'EAE)

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 modifié relatif à la gestion budgétaire et comptable publique, notamment son article 212,

Vu le décret n°2018-1158 du 14 décembre 2018 modifié relatif à l'École de l'air et de l'espace, notamment son article R. 3411-131,

Vu le vademecum de septembre 2023 relatif à la gestion budgétaire et comptable des organismes publics et des opérateurs de l'État,

Vu la décision de report du solde de la SCSP de 2024 à 2025 (à venir),

Article 1^{er} :

Le Conseil d'administration, après avoir délibéré, vote les autorisations budgétaires pour 2025 suivantes :

Emplois	<ul style="list-style-type: none">• Plafond notifié LFI : 300 ETPT• Hors plafond LFI : 15 ETPT
Autorisations d'engagement (AE)	<ul style="list-style-type: none">• Personnel : 25 500 000,00 €• Fonctionnement : 3 800 000,00 €• Intervention : 20 000,00 €• Investissement : 2 057 116, 00 €
Crédits de paiement (CP)	<ul style="list-style-type: none">• Personnel : 25 500 000,00 €• Fonctionnement : 4 000 000,00 €• Intervention : 20 000,00 €• Investissement : 2 057 116,00 €
Autres	<ul style="list-style-type: none">• Prévisions de recettes : 37 350 425,00 €• Solde budgétaire : + 5 773 309,00 €

Article 2 :

Le Conseil d'administration, après avoir délibéré, vote les prévisions comptables pour 2025 suivantes :

- Variation de trésorerie : + 5 773 309,00 €
- Résultat patrimonial : bénéfice de 5 242 158,00 €
- Capacité d'autofinancement (CAF) : 6 142 158,00 €
- Variation du fonds de roulement (FDR) : 5 755 309,00 €

Article 3 :

Les autorisations budgétaires et les prévisions comptables pour 2025 votées par le conseil d'administration figurent dans les tableaux n° 1, 2, 4 et 6 de la liasse budgétaire « GBCP », annexés à la présente délibération.

Article 4 :

La présente délibération, accompagnée de la liasse budgétaire, sera versée au recueil administratif des actes de l'École de l'air et de l'espace.

Pour : 24 voix
Contre : 0 voix
Abstention : 0 voix

Le Président du Conseil d'administration,

GAA (2S) Jean-François FERLET

TABLEAU 4
Equilibre financier Budget initial 2025

POUR VOTE DE L'ORGANE DELIBERANT

BESOINS				FINANCEMENTS			
	Montants Budget N-1 BR1 du 09/07/2024	Montants prévision d'exécution N-1	Montants Budget initial 2025	Montants Budget N-1 BR1 du 09/07/2024	Montants prévision d'exécution N-1	Montants Budget initial 2025	
Solde budgétaire (déficit) (D2)*	0,00	5 616 548,60	0,00	40 792,40		5 773 309,00	Solde budgétaire (excédent) (D1)*
<i>dont Budget Principal</i>							<i>dont Budget Principal</i>
<i>dont Budget Annexe</i>							<i>dont Budget Annexe</i>
Remboursements d'emprunts (capital) ; Nouveaux prêts (capital) ; Dépôts et cautionnements (b1)		7 200,00			7 200,00		Nouveaux emprunts (capital) ; Remboursements de prêts (capital) ; Dépôts et cautionnements (b2)
Opérations au nom et pour le compte de tiers (c1)**			0,00	0,00			Opérations au nom et pour le compte de tiers (c2)**
Autres décaissements non budgétaires (e1)							Autres encaissements non budgétaires (e2)
Sous-total des opérations ayant un impact négatif sur la trésorerie de l'organisme (1)=D2+(b1)+(c1)+(e1)	0,00	5 623 748,60	0,00	40 792,40	7 200,00	5 773 309,00	Sous-total des opérations ayant un impact positif sur la trésorerie de l'organisme (2)=D1+(b2)+(c2)+(e2)
ABONDEMENT de la trésorerie (I)= (2) - (1)	40 792,40		5 773 309,00	0,00	5 616 548,60		PRELEVEMENT de la trésorerie (II)=(1) - (2)
<i>dont Abondement de la trésorerie fléchée (a)***</i>	612 271,40	102 939,00	381 267,00	0,00	0,00		<i>dont Prélèvement sur la trésorerie fléchée (a)***</i>
<i>dont Abondement de la trésorerie non fléchée (d)</i>	-571 479,00	0,00	5 392 042,00	0,00	5 719 487,60		<i>dont Prélèvement sur la trésorerie non fléchée (d)</i>
TOTAL DES BESOINS (1) + (I)	40 792,40	5 623 748,60	5 773 309,00	40 792,40	5 623 748,60	5 773 309,00	TOTAL DES FINANCEMENTS (2) + (II)

TABLEAU 6
Situation patrimoniale Budget initial 2025

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Compte de résultat prévisionnel

CHARGES	Montants			PRODUITS	Montants		
	Budget N-1 BR1 du 09/07/2024	prévision d'exécution 2024	Budget initial 2025		Budget N-1 BR1 du 09/07/2024	prévision d'exécution 2024	Budget initial 2025
Personnel	25 500 000	26 100 000	25 500 000	Subventions de l'Etat	28 709 578	22 967 662	34 485 770
<i>dont charges de pensions civiles*</i>		0	0	Fiscalité affectée			
Fonctionnement autre que les charges de personnel	5 413 745	4 900 000	4 900 000	Autres subventions			
Intervention (le cas échéant)	20 000	6 800	20 000	Autres produits	1 831 653	1 786 653	1 176 388
TOTAL DES CHARGES (1)	30 933 745	31 006 800	30 420 000	TOTAL DES PRODUITS (2)	30 541 231	24 754 315	35 662 158
Résultat : bénéfice (3) = (2) - (1)	0	0	5 242 158	Résultat : perte (4) = (1) - (2)	392 514	6 252 485	0
TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat (1) + (3) = (2) + (4)	30 933 745	31 006 800	35 662 158	TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat (1) + (3) = (2) + (4)	30 933 745	31 006 800	35 662 158

* Il s'agit des sous catégories de comptes présentant les contributions employeur au CAS Pensions

Calcul de la capacité d'autofinancement

	Montants Budget N-1 BR1 du 09/07/2024	Montants prévision d'exécution 2024	Montants Budget initial 2025
Résultat de l'exercice (bénéfice (3) ou perte (-4))	-392 514	-6 252 485	5 242 158
+ dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	800 000	800 000	900 000
- reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	100 000	100 000	
+ valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés			
- produits de cession d'éléments d'actifs			
- quote-part reprise au résultat des financements rattachés à des actifs			
= capacité d'autofinancement (CAF) ou insuffisance d'autofinancement (IAF)	407 486	-5 552 485	6 142 188

erreur de formule BR 1 2024 : 307 486

Etat prévisionnel de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés

EMPLOIS	Montants			RESSOURCES	Montants		
	Budget N-1 BR1 du 09/07/2024	prévision d'exécution 2024	Budget initial 2025		Budget N-1 BR1 du 09/07/2024	prévision d'exécution 2024	Budget initial 2025
Insuffisance d'autofinancement	0	5 552 485	0	Capacité d'autofinancement	407 486	0	6 142 158
Investissements	1 768 011	1 400 000	2 057 116	Financement de l'actif par l'Etat	320 849	320 849	471 000
				Financement de l'actif par des tiers autres que l'Etat	841 768	689 085	1 065 367
				Autres ressources	220 700	210 896	133 900
Remboursement des dettes financières				Augmentation des dettes financières			
TOTAL DES EMPLOIS (5)	1 768 011	6 952 485	2 057 116	TOTAL DES RESSOURCES (6)	1 790 803	1 220 830	7 812 425
Augmentation du fonds de roulement (7) = (6)-(5)	22 792	0	6 788 308	Diminution du fonds de roulement (8) = (5)-(6)	0	5 731 655	0

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Variation et niveau du fonds de roulement, du besoin en fonds de roulement et de la trésorerie

	Montants Budget N-1 BR1 du 09/07/2024	Montants prévision d'exécution 2024	Montants Budget initial 2025
Variation du FONDS DE ROULEMENT : AUGMENTATION (7) ou DIMINUTION (8)	22 792,40	-5 731 655,00	5 755 309,00
Variation du BESOIN en FONDS DE ROULEMENT (FONDS DE ROULEMENT - TRÉSORERIE)	-18 000,00	-115 106,40	-18 000,00
Variation de la TRÉSORERIE : ABONDEMENT (I) ou PRELEVEMENT (II)*	40 792,40	-5 616 548,60	5 773 309,00
Niveau final du FONDS DE ROULEMENT	10 019 438,00	4 287 783,40	10 043 092,40
Niveau final du BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	-682 230,00	-777 338,00	-795 338,00
Niveau final de la TRÉSORERIE	10 681 668,00	8 085 119,40	10 838 428,40